

[La CGT Spectacle assigne l'Etat pour faire respecter le droit à la retraite complémentaire des artistes et techniciens intermittents du spectacle](#)

[1]

4 Mai 2015

Depuis 2004, plusieurs milliers d'artistes et techniciens du spectacle ont vu leur droit à retraite complémentaire amputé.

Ce sont les salariés intermittents passés par les fonds d'Etat créés après la catastrophique réforme de

Le ministère du Travail n'a jamais versé les cotisations Agirc-Arrco, malgré un précompte prélevé sur les allocations (du moins jusqu'en 2011).

Sous Xavier Bertrand, le ministère a même tenté de faire « effacer » la dette, illégalement.

Pour les professionnels concernés, cela signifie une amputation de plusieurs centaines, voire de milliers, d'Euros sur des retraites déjà très basses, souvent proches du minimum.

Devant l'absence de volonté des ministres successifs à trouver une solution pour permettre l'effectivité du droit à la retraite, la fédération Cgt du Spectacle a, avec des salariés actifs comme retraités lésés, déposé le recours en Conseil d'Etat le 28 avril 2015.

Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

[Haut de page](#)

[Coordonnées du SFA](#)

Syndicat Français des Artistes-interprètes

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : contact@sfa-cgt.fr

Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)

[Coordonnées du SFA](#)

Syndicat Français des Artistes-interprètes

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : contact@sfa-cgt.fr

Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

Accès réservé

Nom d'utilisateur *

Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

- [Tous droits réservés © 2019-2020 Syndicat Français des Artistes-interprètes](#)
- [Mentions légales](#)
- [Crédits](#)
- [Contact](#)
- [LEKTUM](#)
- [Drupal](#)

URL source (modified on 04/05/2015 - 15:33): <https://sfa-cgt.fr/news/1034>

Liens

[1] <https://sfa-cgt.fr/news/1034>